

En exercice	120
Présents	72
Procurations	12
Votants	84

DELIBERATION N°1-112021

Objet : Election d'un membre du Bureau (poste devenu vacant)

L'an deux mille vingt-et-un, le huit octobre, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", Commune de Marcillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 24 septembre 2021*

Etaient présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :

ARCHIGNAC	Josiane FRAYSSE	
BORREZE	Dominique HERMENAULT	
CALVIAC EN PERIGORD	Sylvie MENARDY	
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE	Marie-Laure FERBER
CARSAC AILLAC	Laurent LACOMBE	
CAZOULES	Joëlle MARIE	Gérard VIEILLE
JAYAC	Francis JAGOURD	
ORLIAGUET	Alain MARINIER	
PAULIN	Catherine CHEYROU	Alain PERIQUOI
PEYRILLAC ET MILLAC	Denise ARNOULT	
SALIGNAC EYVIGUES	Didier DELBARY	Jacques FERBER
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	Fabrice LEFEVRE
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC	
ST GENIES	Marion CHAPUT	
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Hervé MARCUS
STE MONDANE	Eric BOURDET	Gilles ARPAILLANGE
VEYRIGNAC	Johann LEREBOURG	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Sébastien LE BOZEC	
CASTELNAUD LA CHAP.		
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	Martine CONSTANT
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	Dominique SANFOURCHE
DOMME	Francis COUSIN	Patrick ARMAGNAT
FLORIMONT GAUMIER		
GROLEJAC	Jocelyne TIREL-LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	Romuald LESTREHAN
ST AUBIN DE NABIRAT	Christian GARRIGOU	
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	
ST POMPON	Pierre COUDON	
VEYRINES DE DOMME		

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	Sylvain BRULEY
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Carole DURAND
MEYRALS	Eric HAUTESSEIRE	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Elisa COUSIN	
COLY-ST AMAND	Vincent GEOFFROID	Jean-Louis BREUIL
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Sébastien FRIT	
LES EYZIES	Amandine DALBAVIE	
LES FARGES		
MONTIGNAC	Michel BOSREDON	
PEYZAC LE MOUSTIER		

AR Prefecture

024-252402284-20211008-1112021-DE
Reçu le 25/10/2021
Publié le 25/10/2021

SERGEAC Vincent JARDEL
ST LEON SUR VEZERE Gé KUSTERS
THONAC Cyril CERF
VALOJOUXX Christiane SALVIAT Odile ROUX

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC	Francis VAUCEL	
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Christine LASCOMBE	Michel ANDRE
MARQUAY	Sylvie JESINGHAUS	
PROISSANS	Fabien PERUSIN	
SARLAT LA CANEDA	Marlies CABANEL	
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	
ST VINCENT DE COSSE	Benoît CAMPAGNE	
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	Christine DANGREMONT
STE NATHALENE	Frédéric TACHE	
TAMNIES	Marc PONS	
VEZAC	Christian ROBLES	Sylvie DELBARY
VITRAC		

Excusés :

M. Jean-Marie DESCAMP (*Aubas*) ; Mme Jacqueline JOUANEL (*Meyrals*) ; M. Serge PARRE (*Beynac-et-Cazenac*) ; Mme Chantal LAVILLE (*St Julien-de-Lampon*). M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*) ; M. Mathias LUCAS (*Florimont-Gaumier*) ; Mme Véronique COUTAND (*Les Eyzies*).

Procurations :

Mme Marie-Pierre VALETTE (*Sarlat-la-Canéda*) donne procuration à M. Jérôme PEYRAT (*La Roque-Gageac*)
M. Timothée ZUCHER (*Jayac*) donne procuration à M. Francis JAGOURD (*Jayac*)
M. Patrick PUIDEBOIS (*Orliaguet*) donne procuration à M. Alain MARINIER (*Orliaguet*)
M. Jean-Louis CHUPIN (*Calviac-en-Périgord*) donne procuration à Mme Sylvie MENARDY (*Calviac-en-Périgord*)
Mme Nathalie BALLERAND (*Saint-Vincent-de-Cosse*) donne procuration à M. Benoit CAMPAGNE (*Saint-Vincent-de-Cosse*)
Mme Andrée CAMBIER (*Carsac-Aillac*) donne procuration à M. Laurent LACOMBE (*Carsac-Aillac*)
M. Ghislain FOURREAUX (*Peyrillac-et-Millac*) donne procuration à Mme Denise ARNOULT (*Peyrillac-et-Millac*)
Mme Nathalie GLEMAREC (*Marquay*) donne procuration à Mme Sylvie JESINGHAUS (*Marquay*)
M. Charles MOLINA (*Saint-Geniès*) donne procuration à Mme Marion CHAPUT (*Saint Geniès*)
Mme Isabelle MONTGERMONT (*Tamniès*) donne procuration à M. Marc PONS (*Tamniès*)
Mme Marguerite MENARDIE (*Saint-Martial-de-Nabirat*) donne procuration à M. François DEFONTAINE (*Saint-Martial-de-Nabirat*)
Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*) donne procuration à M. Vincent JARDEL (*Sergeac*)

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....
Monsieur le Président du SICTOM du Périgord Noir rappelle à l'assemblée :

- les articles du CGCT suivants : L5711-1, L5211-1 & 7, des sections 1 et 2 chapitre II titre II livre 1^{er} Partie législative (2^{ème}) comprenant les articles L2122-7 et notamment :

> de l'article L5211-1 1^{er} § : « *Les dispositions du chapitre 1^{er} du titre II du livre 1^{er} de la 2^{ème} partie relative au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale, tant qu'elles ne sont pas contraires au présent titre.* »

> de l'article L2122-10 §3 : « *Quand il y a lieu, pour quelque cause que ce soit, à une nouvelle élection du maire, il est procédé à une nouvelle élection des adjoints* »,

- qu'en délibération du 11/10/2019, l'article 6 des statuts du SICTOM du Périgord Noir a été approuvé comme suit :

« Le Comité Syndical élit en son sein les membres du Bureau Syndical comme suit :

- d'un(e) Président(e)

AR Prefecture

024-252402284-20211008-1112021-DE
Reçu le 25/10/2021
Publié le 25/10/2021

- de Vice-Présidents(es)
- de membres »

- qu'en délibération du 25/09/2021, celui-ci avait décidé de composer le Bureau Syndical comme suit :

- du Président
- de deux vice-Présidents
- de deux membres du Comité Syndical pour chacune des Communautés de Communes

Au vu des élections qui se sont tenues le 06 août 2020 et le 25 septembre 2020, et considérant qu'un poste de membre du bureau est devenu vacant au sein de la Communauté de Communes de Domme-Villefranche du Périgord, le Président propose de passer au vote pour élire un nouveau membre en remplacement de cette personne :

Le bureau de vote est formé comme suit :

Président du bureau : ... M Jérôme PEYRAT . de la commune de La Roque Gageac

Secrétaire : Mme Marlies CABANEL, de la commune de Sarlat la Canéda

Assesseurs : Mr Dominique HERMENAULT, de la commune de Borrèze
Mr Lilian GILET, de la commune de Saint Laurent la Vallée

Il demande à l'assemblée s'il y a des candidatures au poste nouvellement vacant de « membre du Bureau Syndical pour la Communauté de Communes de Domme-Villefranche du Périgord ».

=> est candidat pour prendre la fonction de membre du bureau :

M. *Philippe BOISSON* (élu de la Commune de *Cénac et Saint Julien*)

- * Nombre de délégués : 120 Présents : 72
- * *Votants* : 84 (72 présents + 12 procurations)
- * *Enveloppes trouvées dans l'urne* : 84
- * *Vote blanc ou nul* : 0

- * *Nombre de suffrages exprimés* : 84
- * *Majorité absolue* : 43

Il est alors procédé au vote à bulletin secret dont les résultats après dépouillement sont les suivants :

84 enveloppes trouvées dans l'urne

0 vote blanc ou nul

M. *Philippe BOISSON* a obtenu 84 voix

M. *Philippe BOISSON*, élu de la Commune de *Cénac et Saint Julien*, est élu membre du bureau pour la Communauté de Communes de Domme-Villefranche du Périgord.

AR Prefecture

024-252402284-20211008-1112021-DE
Reçu le 25/10/2021
Publié le 25/10/2021

Le Bureau est donc formé des membres suivants :

Prénom NOM	Titre	Communauté de Communes	Commune
M Jérôme PEYRAT	Président	CC Sarlat-Périgord Noir	La Roque Gageac
Mme Marie-Pierre VALETTE	Vice-Présidente	CC Sarlat-Périgord Noir	Sarlat-la-Canéda
M Gé KUSTER	Vice-Président	CC Vallée de l'Homme	St Léon sur Vézère
M Dominique HERMENAULT	Membre du Bureau	CC Pays de Fénelon	Borrèze
M Gérard TEILLAC	Membre du Bureau	CC Pays de Fénelon	St Crépin et Carluet
M Lilian GILET	Membre du Bureau	CC Domme-Villefranche du Pgd	St Laurent la Vallée
M Philippe BOISSON	Membre du Bureau	CC Domme-Villefranche du Pgd	Cénac et Saint Julien
Mme Jacqueline JOUANEL	Membre du Bureau	CC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède	Meyrals
M Hervé CARVES	Membre du Bureau	CC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède	Castels-Bézenac
Mme Christiane SALVIAT	Membre du Bureau	CC Vallée de l'Homme	Valojoux
M Michel BOSREDON	Membre du Bureau	CC Vallée de l'Homme	Montignac
M Michel ANDRE	Membre du Bureau	CC Sarlat-Périgord Noir	Marcillac St Quentin
M Jean Jacques de PERETTI	Membre du Bureau	CC Sarlat-Périgord Noir	Sarlat-la-Canéda

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 08 octobre 2021.

Jérôme PEYRAT
Président



AR Prefecture

024-252402284-20211008-1112021-DE
Reçu le 25/10/2021
Publié le 25/10/2021